

DEMANDE DE SUBVENTION EMPLOI CNDS PACA 2018

Votre association est-elle éligible à ce dispositif ?

Selon les directives 2018 du CNDS votre association doit être en rapport avec un territoire carencé¹. Préciser selon les critères suivants le(s)quel(s) vous rend(ent) éligible à ce dispositif et le(s) nommer :

-L'implantation de l'équipement principal utilisé est situé en :

QPV ZRR Bassin de vie avec au moins 50% de la population en ZZR
Préciser :

- Votre siège social est situé en :

QPV ZRR Bassin de vie avec au moins 50% de la population en ZZR
Préciser :

- Les actions que vous développez sont au profit d'un public majoritairement composé d'habitants de ces territoires carencés.

QPV ZRR Bassin de vie avec au moins 50% de la population en ZZR
Préciser :

Comment faire une demande de subvention emploi CNDS ?

- **Etape 1** : télécharger et remplir le dossier support de demande de subvention emploi CNDS 2018.
- **Etape 2** : transmettre ce dossier **complet** par voie électronique au secrétariat CNDS de votre département (clubs et les Comités Départementaux) ou au secrétariat régional (Ligues et Comités Régionaux) pour un accompagnement technique et pédagogique de votre demande.
- **Etape 3** : créer un compte asso <http://associations.gouv.fr/le-compte-asso.html>
- **Etape 4** : déposer votre demande de subvention a partir du « compte asso » créé en joignant le dossier support **complet** et **les pièces spécifiques à l'emploi** (diplôme, carte pro, contrat de travail...)

Calendrier

Tout dossier incomplet ou déposé hors délais ne pourra être étudié et/ou instruit.

Dates limite **étape 2** (facultative) pour avis et accompagnement technique des services de l'état.

Dates limites d'envoi de dossier pour accompagnement
6 avril 2018
6 juillet 2018

Dates limite **étape 4** du dépôt formel de la demande de subvention d'aide à l'emploi CNDS.

Veillez à ce stade enregistrer votre accusé de réception comme justificatif de votre demande.

Dates limites de dépôt des dossiers sur le « compte assos »
27 avril 2018
31 juillet 2018

¹décret n° 2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville
arrêté du 29/04/2015 du programme national de renouvellement urbain
arrêté du 16/03/2017 constatant le classement de communes en zone de revitalisation rurale

DOSSIER SUPPORT DE VOTRE DEMANDE EMPLOI CNDS PACA 2018

Agent de développement
(avis de la ligue requis)

Educateur sportif

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Nom de l'association :

Fédération :

N° SIRET :

Adresse du siège social :

Téléphone :

Courriel :

NOM et Prénom du Président :

Nombre d'adhérents /licenciés :

CORRESPONDANT A JOINDRE

NOM et Prénom :

Fonction :

Courriel :

Téléphone :

IDENTIFICATION DU SALARIE

NOM et Prénom :

Diplôme :

Durée de travail hebdomadaire :

STRUCTURATION DE L'EMPLOI DANS L'ASSOCIATION AVANT SA CREATION :

Nombre de salariés dans l'association avant la création de cet emploi : CDI Autres

Nombre d'Equivalents Temps Plein¹ dans l'association :

Nombre de poste Emploi CNDS pérennisé au sein de la structure :

Nombre d'autres emplois aidés/subventionnés en cours :

Si emplois aidés, sur quels types de contrats ?

PROFIL DU POSTE CREE :

Intitulé du poste : .

S'agit-il d'une création de poste ? oui non

Le candidat est-il déjà salarié au sein de la structure ? oui non

Si oui, sur quel type de contrat ?

Depuis quand ? (fournir dans ce cas la copie du contrat de travail en cours) / /

Groupe de classification (CCNS) : Nombre d'heures hebdomadaires :

Salaire brut mensuel : €

Date d'embauche prévue : / /

NOM Prénom du candidat :.

Date de naissance : / /

Masculin Féminin

Diplôme :

Carte professionnelle N° : (fournir une copie de ce document)

Un plan de formation est-il prévu pour le salarié ? oui non

STRUCTURATION DE L'ASSOCIATION

Composition du Conseil d'Administration : total membres: dont hommes et .femmes

Référent/tuteur du salarié (nom et qualification) :

La structure a-t-elle bénéficiée d'un accompagnement DLA ? oui non

Si oui sur quelles thématiques?

¹ Equivalent Temps Plein (ETP) = Correspond à un emploi à 35 heures ; Pour exemple 1,5 ETP correspondrait ainsi à un emploi à 35 heures et un emploi à 17h30.

NOTE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION D'UN EMPLOI AU SEIN DE VOTRE ASSOCIATION

Veillez argumenter cette note d'opportunité en répondant aux questions suivantes :

- *Quelles sont les raisons qui vous amènent à créer un emploi ?*
- *Quel sera l'impact de cet emploi sur l'activité de la structure ?*
- *Comment cet emploi va-t-il répondre au projet associatif de la structure ?*

**PROJET DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION EN RAPPORT
AVEC L'EMPLOI CREE**

SYNTHESE

Augmentation des tarifs d'adhésion ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Augmentation du nombre d'adhérents ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Augmentation des prestations de services ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Augmentation des subventions publiques ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Augmentation des partenariats ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Veillez développer les réponses apportées dans la synthèse ci-dessus en détaillant les pistes envisagées en vue de la pérennisation de cet emploi.

Ces pistes de développement seront illustrées par des données chiffrées qui figureront dans le tableau de financement du poste (page suivante).

En complément de ces éléments de présentation, vous avez la possibilité de joindre tout document qui permettra d'appuyer votre argumentaire (projet associatif, rapport d'activité, conventions...).

FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU POSTE SUR 5 ANS²

Le budget prévisionnel doit être équilibré (entre les charges et les produits)

CHARGES	2018	2019	2020	2021	2022
Coût de l'emploi ³					
Coûts annexes (frais de déplacement, téléphone...)					
TOTAL					

PRODUITS	2018	2019	2020	2021	2022
Subvention emploi CNDS ⁴					
Subventions Collectivités Territoriales (à préciser)					
Autres subventions					
Fonds propres					
Aides fédérales					
conventions					
partenariat					
TOTAL					

² Le versement de la subvention est effectué pour les 12 mois à compter de l'embauche en CDI et non au prorata temporis. Les charges et produits sont donc à indiquer sur la même période de 12 mois, même si votre exercice budgétaire est sur une période différente.

³ Le coût de l'emploi correspond au salaire brut annuel chargé (salaire brut + charges salariales + charges patronales)

⁴ Préciser le montant de l'aide CNDS : (6000€/ 9000€/ 8000€/ 7000) Ces montants sont présentés comme plafonds sur un temps plein

RECAPITULATIF DES PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

- Le dossier support emploi CNDS 2018 dûment complété
- Le diplôme du salarié et sa carte professionnelle⁵
- La fiche de poste détaillant les missions du salarié
- La copie du contrat de travail signé ou le projet de contrat de travail⁶
- Les deux derniers comptes de résultats et bilans validés en Assemblée Générale
- Le budget prévisionnel global de l'association
- Attestation d'affiliation
- Avis de la ligue sur l'opportunité de la création d'un poste d'agent de développement au sein de l'association
- Copie du contrat en cours (dans la mesure où le salarié est déjà sous contrat dans votre structure)
- Organigramme : salariés et/ou bénévoles

Documents complémentaires que vous pouvez joindre (non obligatoires cependant, pour rappel, ces documents peuvent venir étayer votre demande de subvention) :

- Plan de formation du salarié

RAPPEL

Le non renseignement ou l'absence d'une ou plusieurs pièces mentionnées ci-dessus rendrait irrecevable votre dossier de demande de subvention

⁵ Uniquement pour les salariés qui interviennent dans l'encadrement de la pratique sportive

⁶ Ce document doit faire mention de la date d'embauche du salarié qui ne pourra débuter avant la commission territoriale

COORDONNEES DES SECRETARIATS DU CNDS POUR LE DEPOT DU DOSSIER

Alpes de Haute Provence – Clubs et Comités Départementaux

DDCSPP, Secrétariat du CNDS Rue Pasteur, BP 9028 04990 DIGNE LES BAINS Cedex
Jean-Marie DEBRA : jean-marie.debra@alpes-de-haute-provence.gouv.fr / 04.92.30.37.64

Hautes Alpes – Clubs et Comités Départementaux

DDCSPP, Secrétariat du CNDS, Parc Agroforest 5 rue des silos - 05010 GAP
Corine BOTTA : corine.botta@hautes-alpes.gouv.fr / 04.92.22.22.89
Sophie CESMAT : sophie.cesmat@hautes-alpes.gouv.fr / 04.92.22.22.87

Alpes Maritimes – Clubs et Comités Départementaux

DDCS, Secrétariat du CNDS, Centre administratif Départemental
147 Boulevard du Mercantour 06286 NICE
Sylvie DOLLE : sylvie.dolle@alpes-maritimes.gouv.fr / 04.93.72.27.71

Bouches du Rhône – Clubs et Comités Départementaux

DRDJSCS, Secrétariat du CNDS, 66 A rue Saint Sébastien CS 50240 13291 MARSEILLE Cedex 06
Arnaud SERRADELL : arnaud.serradell@bouches-du-rhone.gouv.fr / 04.86.94.70.08
Cécile HASSON : cecile.hasson@bouches-du-rhone.gouv.fr / 04.86.94.70.12

Var – Clubs et Comités Départementaux

DDCS, Secrétariat du CNDS, BP 1209 155 rue Saint Bernard 83070 TOULON Cedex
Pascal MOURA : pascal.moura@var.gouv.fr / 04.83.24.62.34

Vaucluse – Clubs et Comités Départementaux

Service de l'Etat en Vaucluse, DDCS 84, secrétariat du CNDS, 84905 AVIGNON Cedex 9
Elisabeth CHEMOUNI : elisabeth.chemouni@vaucluse.gouv.fr / 04.88.17.86.84
Françoise NAULT : francoise.nault@vaucluse.gouv.fr / 04.88.17.86.69

Région – Liges et Comités Régionaux

DRDJSCS, Secrétariat du CNDS, 66 A rue Saint Sébastien CS 50240 13291 MARSEILLE Cedex 06
Julien TRANIER-LAGARRIGUE : julien.tranier-lagarrigue@jscs.gouv.fr / 04.88.04.09.87
Dominique LORIENT : dominique.lorient@jscs.gouv.fr / 04.88.04.00.46

EMPLOI CNDS 2018

Nom de votre association :

Adresse du siège social :

Courriel :

Fédération :

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dossier de demande de subvention Emploi CNDS 2018.

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Je vous informe que celui-ci est administrativement complet.

Une notification d'attribution ou de refus de subvention vous sera transmise à l'issue de la commission qui étudiera votre dossier Emploi CNDS⁷.

J'ai le regret de vous informer que votre dossier est incomplet.

Nous le conservons dans nos services dans l'attente de la réception de la ou des pièces manquantes cochées ci-dessous. A défaut d'un retour avant **le 1^{er} aout 2018** nous serons au regret de ne pouvoir étudier votre demande⁸.

Le dossier support emploi CNDS dûment complété

Le diplôme du salarié et sa carte professionnelle

La fiche de poste détaillant les missions du salarié

La copie du contrat de travail signé ou le projet de contrat de travail (non signé)

Les deux derniers comptes de résultats et bilans validés en Assemblée Générale

Le budget prévisionnel global de l'association

Le service instructeur :

⁷ Vous disposez d'un délai de 2 mois, à partir de cette notification, pour solliciter un recours gracieux ou hiérarchique auprès de nos services.

⁸ Si les pièces manquantes ont été déposées dans nos services avant cette date, un nouvel accusé de réception mentionnant « dossier complet » vous sera communiqué. A défaut, aucune relance ne sera effectuée et le silence de l'administration vaudra rejet implicite de la demande au bout de 2 mois. A l'issue de ce délai vous disposerez de 2 mois pour solliciter un recours gracieux ou hiérarchique.